

2025

Rapport d'activité annuel O2R

Consortium BATIPOLE, CFPM
FAOL, SIAO 11 – Avril 2026

Observatoire Social



Table des matières

Le public O2R : Introduction	4
La précarité comme point de départ commun	5
Un parcours résidentiel en pointillé	5
Précarité et déclassement	7
L'isolement, un obstacle à l'insertion.....	8
Des vulnérabilités cumulées : quand les freins à l'emploi se superposent	9
Conclusion.....	9
Repérage : Introduction.....	11
Taux d'entrée et répartition territoriale	12
Profil socio-démographique.....	13
Ressources et rapport à l'emploi : un éloignement structurel confirmé	13
Conclusion.....	15
Remobilisation : introduction	16
Périmètre et volumétrie	16
Profil socio-économique	17
Cartographie des freins à l'insertion professionnelle.....	19
Ateliers.....	23
Profils territoriaux différenciés	24
Analyse des sorties : premiers résultats et enseignements	27
État des lieux à la clôture de la période d'observation	27
Analyse des sorties	27
Les sorties vers l'emploi	28
Les sorties RPE	29
Déménagements	29
Les abandons	29

Situations en cours	30
Les solutions identifiées sur les freins périphériques	31
Conclusion et projections	31

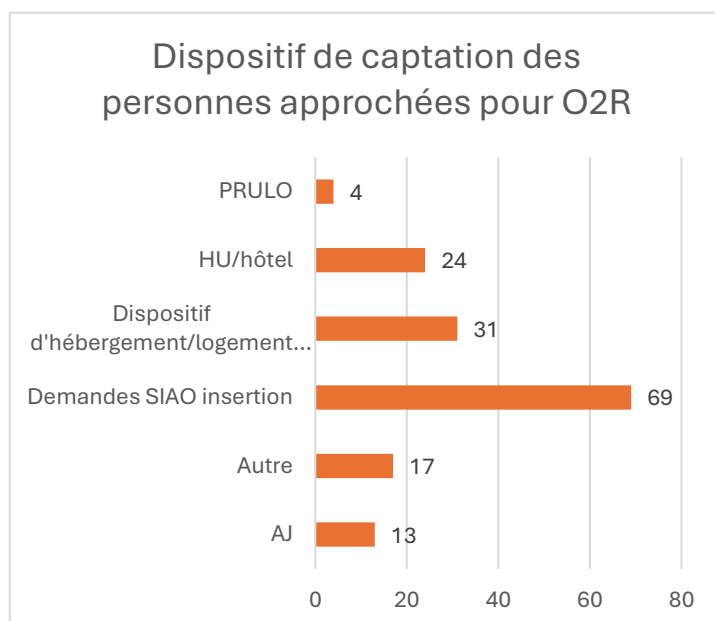
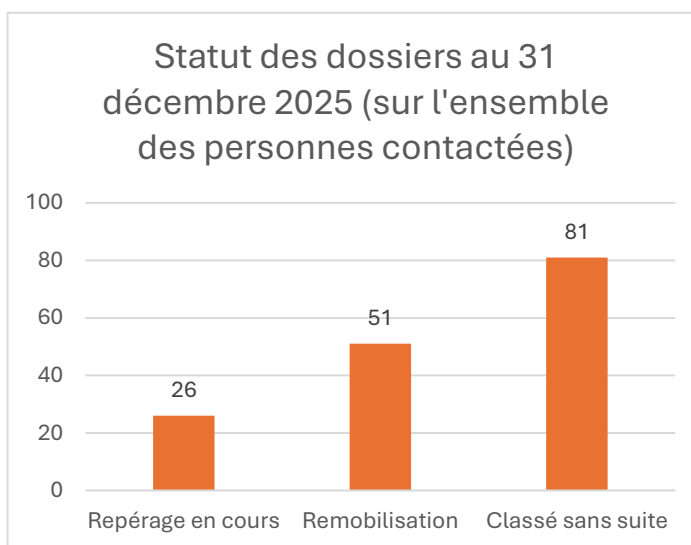
Note méthodologique : Le présent document expose les principales données statistiques des 9 premiers mois d'existence du programme O2R. Il s'agit des données connues de l'observatoire au 31 décembre 2025. Aussi, des éléments nouveaux ont pu être découverts, des situations ont pu changer. Ces éléments seront pris en compte lors des prochains rapports.

Le public O2R : Introduction

Le programme O2R constitue une réponse à un constat récurrent observé dans le travail auprès de public précaire : une part significative des personnes accompagnées se trouve dans une situation de blocage durable, sans que les solutions classiques d'accompagnement socioprofessionnel ne permettent d'y remédier.

Blocage en partie lié à l'absence de traitement simultané des différents freins permettant l'accès à l'emploi. Deux axes qui, traités séparément, ne permettent pas de produire les conditions d'une insertion durable.

À ce titre, le consortium, BATIPOLE, CFPM, FAOL, SIAO 11 dépose une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt paru en 2024 par les services de l'Etat afin d'être le trait d'union, entre précarité et emploi. Pour ce faire, le consortium se construit autour d'une démarche « d'aller-vers » pour capter les publics dits « invisibles » afin de créer un lien de confiance durable avec les personnes accompagnées. Une posture qui permet, notamment, de travailler avec des publics très éloignés des dispositifs de droit commun et souvent en situation de non-recours.



Ainsi, entre le 14 mars et le 31 décembre 2025, **158 personnes ont été contactées** par la référente en charge du repérage. Il s'agit là de personnes approchées en vue d'intégrer le programme. Parmi elles, **73 (46 %) entreront pleinement dans la phase de repérage**. C'est-à-dire qu'elles auront, au moins, un rendez-vous physique avec la référente ; mais nous y reviendrons au cours des prochains chapitres.

L'analyse du public permet de vérifier la pertinence du ciblage opéré et de mesurer l'ampleur des freins à lever pour atteindre l'objectif d'insertion professionnelle. Mais il permet également, d'interroger, en creux, le fonctionnement du dispositif en lui-même.

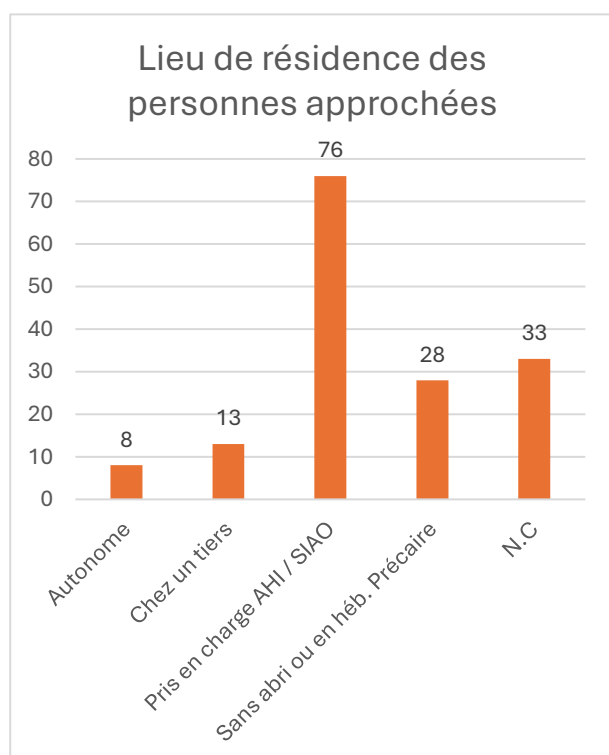
Très logiquement, et en lien avec les dispositifs via lesquels les publics sont captés, les personnes approchées pour participer à O2R se trouvent massivement dans des situations résidentielles extrêmement précaires et ça sera notre point de départ.

La précarité comme point de départ commun

Un parcours résidentiel en pointillé

En effet, et avant même d'aborder les questions de qualification ou d'expérience professionnelle, il convient de rappeler l'évidence : on ne construit pas un parcours vers l'emploi sans adresse stable. Chercher un emploi suppose de pouvoir recevoir du courrier, de pouvoir communiquer, se déplacer, se préparer pour un entretien, de pouvoir/savoir gérer son temps.

Sans emploi pas de logement et sans logement pas d'emploi. C'est un cercle vicieux. Ainsi et de manière complètement paradoxale, la précarité éloigne, d'une certaine façon, de l'employabilité.



L'item N.C correspond à des dossiers classés sans suite

L'instabilité résidentielle n'est donc pas simplement un problème parmi d'autres, c'est le premier frein à l'insertion professionnelle, celui qui conditionne la possibilité de lever tous les autres.

Les diversités des situations résidentielles observées chez les personnes approchées pour intégrer le programme, ont cela de commun qu'elles témoignent d'un parcours résidentiel discontinu et marqué par des ruptures successives.

De cette façon, une personne qui dort en CHRS après avoir été à la rue après avoir été hébergée chez un ami après avoir perdu son logement n'est pas dans une situation stable. Elle est dans la dernière position en date d'une trajectoire chaotique.

Et d'ailleurs, les 33 situations résidentielles inconnues rappellent que cette population ciblée reste difficile à capter. Public très mobile, difficilement joignable...

Ainsi, O2R intervient sur trois profils clairement identifiés :

- D'abord dans un espace intermédiaire où les personnes disposent d'un suivi social sans pour autant progresser vers le logement autonome (61% de personnes logés en AHI et pour lesquelles la situation est connues). En stabilisation dans l'hébergement.
- Auprès d'un public en situation de grande exclusion, pour lequel la question de l'insertion professionnelle se pose dans un cadre de contraintes particulièrement sévères (22 % de sans-abri et pour lesquelles la situation est connues). En sortie de rue.
- En prévention des ruptures à venir (10 % hébergé chez des tiers et pour lesquelles la situation est connues)

94 % des publics contactés pour intégrer O2R sont en situation de mal-logement. Le reste du public est en habitat autonome mais a été repéré en accueil de jour.

C'est dans cette perspective que de nombreux bénéficiaires expriment une priorisation sur les besoins immédiats (se nourrir, se déplacer, dormir en sécurité) au détriment de démarches perçues comme lointaines ou abstraites, telles que la recherche d'emploi ou la formation.

Dans ce contexte, l'accompagnement O2R agit comme un sas de sécurisation, permettant de remettre de la continuité dans des parcours jusque-là éclatés.

Précarité et déclassement

La forte concentration de bénéficiaires des minima sociaux, et en particulier du RSA, traduit un éloignement durable du marché du travail, dans lequel les freins sociaux ont progressivement pris le pas sur les problématiques strictement professionnelles. Vivre du RSA signifie disposer de peu, mais cela signifie également être enfermé dans une logique de survie qui laisse peu de place à la projection (Pichon, 2016).

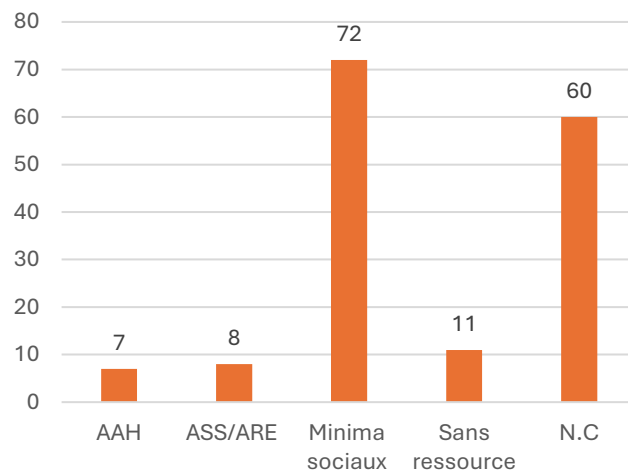
L'ouverture de droit est d'ailleurs, avec le logement, la première mesure d'accompagnement mise en place et cela, bien souvent, dès la phase de repérage (sic). Ces démarches permettent de créer un lien de confiance et de susciter un intérêt à intégrer le programme O2R, avec des actions concrètes au bénéfice rapide dans la vie des personnes.

Autre preuve du déclassement, le niveau de formation des personnes approchées. Il n'est « connu » que pour 58 personnes sur 158. Ce qui constitue déjà une donnée en soi. **Le sujet est marginal** ; en raison d'expériences scolaires douloureuses, d'une absence de documents accessibles, ou d'une priorité donnée à d'autres éléments de la vie biographique par exemple.

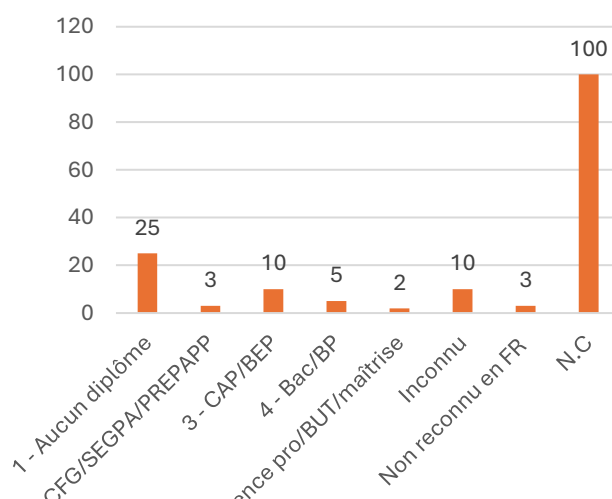
Sur les 58 situations renseignées, **43 % n'ont aucun diplôme** et 17 % ont un niveau CAP/BEP. Moins d'une personne sur sept a atteint le baccalauréat.

Mais la qualification formelle ne dit pas tout et leurs compétences pratiques, les acquis d'expérience

Type de ressources disponibles des personnes approchées pour intégrer O2R



Niveau de diplôme le plus élevé des personnes approchées pour O2R



Note : L'item N.C correspond aux personnes dont le dossier a été classé sans suite avant même une entrée en repérage. L'item Inconnu, en revanche, correspond aux personnes dont le niveau de diplôme n'est pas connu alors même qu'ils ont eu un ou plusieurs rendez-vous/entretien dans le cadre d'O2R. Soulignant, là encore, le caractère marginal du niveau de diplôme.

(dans le bâtiment, la restauration, les services à la personne, la logistique...) existent et doivent être valorisés. L'absence de diplôme n'est pas nécessairement une absence de ressources, mais bien souvent une absence de reconnaissance. L'enjeu pour un programme comme O2R est précisément de faire le lien entre ces compétences informelles et les exigences formelles du marché du travail.

Le cas des trois personnes dont les diplômes étrangers ne sont pas reconnus en France illustre de manière extrême cette logique de déclassement. Qualifiées dans leur pays d'origine, elles se retrouvent contraintes d'accepter des emplois sans rapport avec leur niveau de formation réel, lorsqu'elles y ont accès.

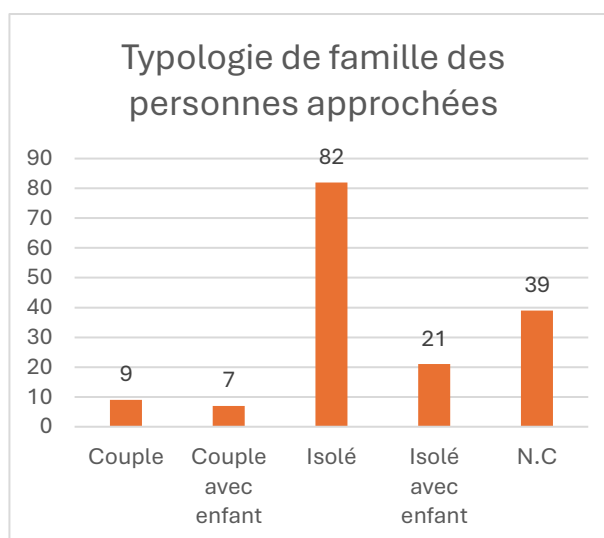
C'est pourquoi, dans le cadre du repérage, et plus précisément du diagnostic socioprofessionnel, une anamnèse est réalisée. Celles-ci confirment des parcours scolaires discontinus ou interrompus, souvent en lien avec des contextes personnels ou familiaux complexes ; mais elles confirment également des aptitudes et connaissances en lien avec des expériences d'emplois passées.

Une réalité de terrain qui invite à **centrer l'accompagnement sur les compétences**, plutôt que sur les seuls niveaux de qualification formelle.

L'isolement, un obstacle à l'insertion

82 personnes sont seules, sans enfants. Dans une perspective d'insertion professionnelle, cela prend une signification particulière. En effet, l'emploi ne se trouve pas seulement par les voies formelles (offres en ligne, agences d'intérim, France Travail...). Une part importante des recrutements passe par le bouche-à-oreille, les réseaux de connaissance, les recommandations... Or une personne isolée, sans réseau social constitué, se trouve désavantagée dans cet accès parallèle au marché du travail.

L'isolement agit aussi sur la capacité à maintenir un emploi une fois obtenu. La vie professionnelle suppose des ressources relationnelles (savoir gérer des conflits au travail, demander de l'aide à un collègue, s'adapter à une équipe...) que l'isolement prolongé peut éroder. Pour ces personnes, l'insertion professionnelle suppose une reconstruction du lien social, qui ne relève pas directement de la compétence professionnelle mais qui en conditionne le développement (Castel).



Pour les parents isolés (21), la problématique est d'une nature différente. Pour eux, la disponibilité au travail se trouve contrainte par les obligations parentales ; alors même

que les emplois accessibles sans ou avec peu de qualification sont précisément ceux qui s'articulent le moins bien avec les impératifs qu'imposent une famille.

Notons qu'on observe une distinction de genre parmi les situations :

- les hommes sont surreprésentés parmi les personnes isolées en grande exclusion
- les femmes davantage présentes parmi les publics avec enfants

Cette répartition genre/typologie familiale se matérialise également dans les données générales autour du sans-abrisme audois.

Enfin, on comptabilise à ce stade 74 femmes et 84 hommes.

Des vulnérabilités cumulées : quand les freins à l'emploi se superposent

45 personnes ont vécu des violences intrafamiliales (pour 80 personnes la situation est inconnue), 46 ont connu des situations de rue prolongées (pour 84 personnes la situation est inconnue), et une part significative présente des problématiques de santé ou de handicap. Chacun de ces facteurs constitue un frein à l'emploi en soi. Leur combinaison produit des situations où l'insertion professionnelle ne peut être envisagée qu'à l'issue d'un long travail préalable de stabilisation.

Les violences intrafamiliales, en particulier, ont des effets durables sur la confiance en soi, la capacité à s'imposer dans un environnement professionnel, et la gestion des relations hiérarchiques. De l'autre côté, les situations de rue prolongées génèrent des problèmes de santé chroniques qui réduisent la disponibilité au travail et la capacité à tenir un emploi dans la durée¹. Les problématiques de handicap, enfin, supposent des adaptations spécifiques que tous les employeurs ne sont pas en mesure ou disposés à fournir.

Conclusion

Observer des publics approchés dans le cadre du programme O2R permet de mieux comprendre la nature même des situations auxquelles le dispositif entend répondre. Les 158 personnes contactées entre mars et décembre 2025 présentent des trajectoires marquées par une instabilité résidentielle durable, des ressources inféodées aux minima sociaux, un faible niveau de qualification et, pour une part importante, un isolement social prononcé. À cela s'ajoutent des vulnérabilités spécifiques (violences intrafamiliales, parcours de rue, problématiques de santé) qui, loin de s'additionner

¹ Frédérique Giraud, « Santé & précarité », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 31 juillet 2010, consulté le 10 avril 2026. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/1095> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.1095>

simplement, se renforcent mutuellement et rendent particulièrement complexe toute dynamique d'insertion.

Ainsi, ce qui ressort de manière transversale, c'est que ces personnes ne relèvent pas d'une seule problématique, mais d'un enchevêtrement de freins qui empêche toute progression lorsqu'ils sont traités séparément. L'instabilité du logement empêche l'accès à l'emploi, tandis que l'absence d'emploi empêche l'accès à un logement stable ; la faiblesse des ressources limite la capacité à se projeter, tandis que l'isolement réduit l'accès aux opportunités. Et chaque rupture fragilise un peu plus la suivante.

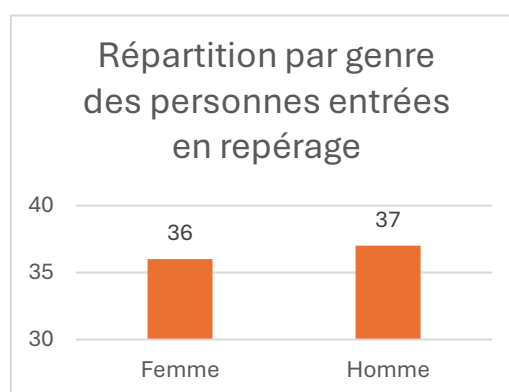
En ce sens, la pertinence du ciblage apparaît clairement confirmée. Reste désormais à analyser dans quelle mesure le programme parvient effectivement à capter ces publics, à les engager dans un parcours et à produire les conditions d'une insertion durable ; et ce sera l'objet des pages suivantes.

Repérage : Introduction

Redisons-le ici, entre le 14 mars et le 31 décembre 2025 et **parmi les 158 personnes, 73 ont eu, au moins, un rendez-vous physique** avec la référente en charge du repérage O2R. Le détail par genre apparaît dans le graphique ci-contre.

La concentration territoriale observée autour du Carcassonnais et du Narbonnais peut s'expliquer à la fois par la présence plus importante de structures partenaires sur ces secteurs, mais également par une densité plus élevée de publics en situation de précarité, renforçant mécaniquement les volumes.

Parmi les lieux de captation, les dispositifs d'hébergement et de logement insertion constituent le premier canal d'identification (27 personnes, soit 37 %), suivis des demandes SIAO Insertion (22 personnes, soit 30 %). Ces deux canaux représentent ensemble les deux tiers des captations.



Répartition territoriale des lieux de captation des publics repérés pour O2R					
Lieu de captation	Carcassonnais	Lézignanais	Limouxin	Narbonnais	Total général
AJ			4	1	5
Autre	3		3	4	10
Demandes SIAO insertion	8	1		13	22
Dispositif d'hébergement/logement insertion	17		3	7	27
HU/hôtel	3		3	1	7
PRULO			1	1	2
Total général	31	1	14	27	73

À titre d'illustration, citons le terrain où plusieurs situations orientées via le SIAO concernaient des personnes récemment entrées en parcours d'accompagnement social et pour lesquelles la question de l'emploi se posait en parallèle d'un accès encore fragile au logement. Les deux agissant en synergie, l'un renforçant l'autre. De la même manière, les orientations via les dispositifs d'hébergement ont souvent concerné des personnes déjà suivies socialement, mais nécessitant un appui complémentaire pour amorcer une dynamique vers l'emploi.

Enfin, les captations issues de l'Accueil de Jour (5 personnes) et des hébergements d'urgence ou hôtels (7 personnes) témoignent d'une ouverture vers les publics les plus précaires et ayant peu de contact avec les institutions.

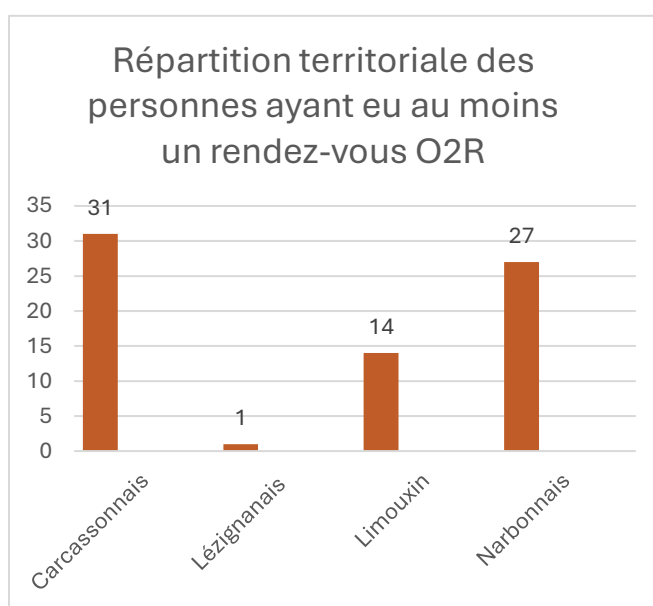
Sur le terrain, le repérage révèle à bien des égards des situations contenant des informations lacunaires, obsolètes ou dispersées entre plusieurs acteurs. Cela confirme que le public visé par O2R correspond bien à un public hors radar, pour lequel l'accès à l'insertion ne peut s'envisager sans un temps de reconstruction du lien, de sécurisation et de stabilisation.

Taux d'entrée et répartition territoriale

Parmi les 158 personnes approchées, 73 sont donc entrées en phase dite de repérage. Soit **un taux d'entrée effectif de 46 %**. Ce résultat reflète très clairement les difficultés inhérentes au premier contact avec des publics en situation de grande vulnérabilité : mobilité résidentielle, méfiance à l'égard des dispositifs institutionnels, situations d'urgence mobilisant l'ensemble des ressources disponibles. Pour autant les personnes non captées sur une première intention pour les raisons précitées ci-dessus

sont re-sollicitées quelques mois plus tard par la référente repérage. On le sait, l'adhésion à une proposition est souvent une question de temporalité, de « bon moment ». Réintroduire une captation ultérieurement permet d'essayer d'intégrer les publics les plus éloignés et réfractaires de prime abord à une prise en charge O2R, en travaillant notamment les actions au bénéfice immédiat comme les ressources ou l'hébergement/logement.

La répartition territoriale des 73 personnes fait apparaître, très logiquement, une concentration sur le Carcassonnais (31 personnes, soit 42 %) et le Narbonnais (27 personnes, soit 37 %), le Limouxin représentant 19 % du public repéré (14 personnes). Le Lézignanais comptabilise une seule personne entrée en repérage sur la période.

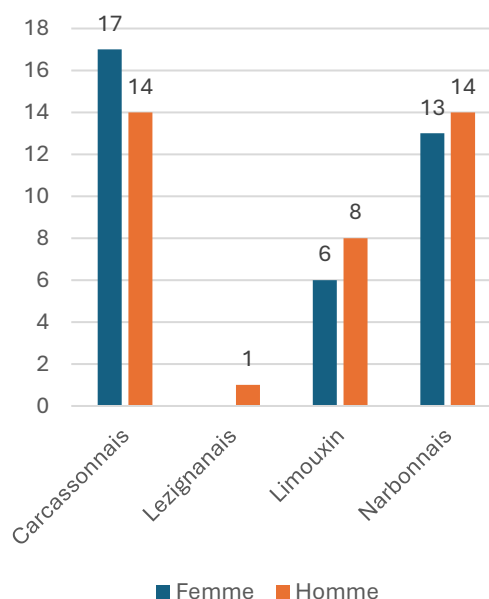


Profil socio-démographique

Le public entré en repérage se compose de 36 femmes et 37 hommes, soit une répartition quasi paritaire. Cette caractéristique, inhabituelle dans le champ de la grande précarité où les hommes sont traditionnellement surreprésentés, résulte de la diversité des canaux de captation mobilisés. Cependant, les profils féminins et masculins correspondent, nous l'avons vu, à des configurations distinctes, qui appellent des réponses différenciées en matière d'insertion professionnelle.

Les femmes, en particulier les 10 mères seules, se trouvent contraintes par les obligations parentales, et les emplois accessibles sans qualification présentent fréquemment des caractéristiques peu compatibles avec les exigences d'une famille monoparentale sans soutien. L'accompagnement de ce sous-groupe requiert une coordination simultanée entre les acteurs du logement, de la garde d'enfants et de l'emploi.

Répartition par genre et par territoire des personnes ayant eu, au moins, un rendez-vous physique dans le cadre d'O2R



Répartition des typologies de ménage des personnes en repérage en fonction du genre			
Typologie de ménage	Femme	Homme	Total général
Couple	2	6	8
Famille	3	3	6
Isolé	21	27	48
Isolé avec enfants	10		10
N.C.		1	1
Total général	36	37	73

Ressources et rapport à l'emploi : un éloignement structurel confirmé

Les données relatives aux ressources financières des personnes entrées en repérage confirment les tendances observées sur l'ensemble du public approché. Sur les 69 situations renseignées, 74 % des personnes perçoivent le RSA, 10 % l'ASS ou l'ARE, et 9 % l'AAH. 7 % sont sans ressources.

Répartition des principales ressources financières des personnes entrées en repérage par territoire					
Ressources financières	Carcassonnais	Lézignanais	Limouxin	Narbonnais	Total général
AAH	1		3	2	6
ASS/ARE	3		1	3	7
RSA	23	1	6	21	51
Sans ressource	3		2		5
N.C.	1		2	1	4
Total général	31	1	14	27	73

56 personnes ayant eu au moins un entretien dans le cadre d'O2R n'avaient pas d'accompagnement RPE en cours (ou datant de moins de 5 mois). Traduisant des ruptures de parcours ou une absence d'inscription dans les dispositifs d'insertion, et confirmant leur éloignement du droit commun. Notons que pour les 17 autres personnes la situation n'est pas connue.

Concernant les inscriptions à France Travail, 43 % y étaient inscrits, 41 % non. Pour 16 % la situation n'est pas connue. Ces dernières sont des personnes repérées lors du lancement d'O2R, les items autour du réseau pour l'emploi étant systématiquement remplis par la suite.

Répartition des accompagnements RPE en cours par territoire					
Accompagnement RPE en cours	Carcassonnais	Lézignanais	Limouxin	Narbonnais	Total général
Non	26	1	8	21	56
N.C	5		6	6	17
Total général	31	1	14	27	73

Quoi qu'il en soit, ces difficultés d'inscription ne relèvent pas d'un refus d'accompagnement mais d'obstacles qui limitent le rattachement au droit commun. Sur le terrain, certaines personnes restent rattachées à une agence France Travail qui n'est plus compétente géographiquement pour leur suivi, d'autres ne disposent tout simplement pas d'un moyen de communication stable (téléphone, ordinateur...), ce qui les empêche de réaliser leurs démarches dans les délais et peut entraîner leur radiation. Ainsi, bon nombre, ne se rendent pas dans les structures qui pourraient les aider (France Travail, France Services, CIDFF, PIMMS, CCAS, etc.), que ce soit par méconnaissance, méfiance ou désaffiliation sociale.

À titre d'exemple, une personne repérée n'était plus inscrite à France Travail depuis 2013 faute d'actualisation, rattachée à la mauvaise agence et n'ayant plus accès à son espace en ligne suite à la perte de son téléphone, ce qui empêchait toute démarche administrative

Ces éléments confirment le rôle du dispositif O2R comme interface entre les publics les plus éloignés et les institutions de droit commun, en facilitant leur réinscription dans des parcours d'accompagnement structurés.

Conclusion

Redisons-le ici, la plus-value du programme réside dans sa capacité à articuler, sous un pilotage unique, des interventions relevant de champs habituellement cloisonnés. L'hébergement, l'accès aux droits, la santé, l'emploi, la formation. Cette approche intégrée répond directement aux caractéristiques du public repéré, pour lequel aucune de ces dimensions ne peut être traitée isolément sans compromettre l'efficacité de l'ensemble.

Les résultats de la phase de repérage constituent à ce titre une base solide pour l'élaboration des modalités d'accompagnement mises en place dans la phase de remobilisation.

D'autre part, il apparaît, sur le terrain, que le raccrochage aux droits (ouverture RSA, chômage, CMU...) au cours du repérage permet d'activer l'intérêt pour le dispositif. Ce qui tend à flouter la frontière entre le repérage et la remobilisation.

Enfin, tous territoires confondus, on comptabilise 3 entretiens en moyenne avant l'entrée en remobilisation avec des disparités géographiques marginales.

- Carcassonnais : 3 entretiens en moyenne
- Narbonnais : 4 entretiens en moyenne
- Limouxin : 3 entretiens en moyenne
- Lézignanais : 1 entretien.

Il est à noter que les chiffres ci-dessus ne s'appuient que sur les personnes entrées en phase de remobilisation. **Soit 51 personnes.**

Le nombre moyen de rendez-vous avant l'entrée en remobilisation montre que l'adhésion au dispositif est progressive.

Certains bénéficiaires, bien que présents aux premiers rendez-vous, nécessitent plusieurs semaines avant de s'inscrire dans une dynamique active, en raison d'un manque de confiance ou de situations personnelles instables.

D'autres, ont également connu des absences ou des rendez-vous manqués, reflétant les contraintes liées à leur situation personnelle et l'importance de la flexibilité dans le suivi.

Les premiers échanges sont souvent centrés sur l'écoute et la compréhension globale de la situation, avant d'aborder les perspectives d'insertion. La création d'un lien de

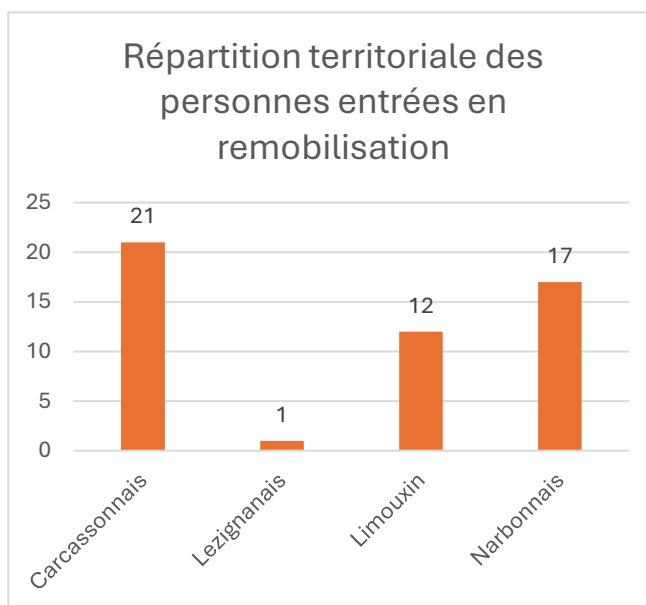
confiance constitue une étape essentielle de cette phase dite de repérage, permettant de sécuriser la participation et de préparer progressivement l'entrée en remobilisation.

Remobilisation : introduction

Avant toutes choses, précisons que 4 personnes ont changé de territoire au cours de la phase de remobilisation.

- Une personne repérée dans le Narbonnais est entrée en remobilisation à Carcassonne.
- Une autre repérée dans le Carcassonnais est entrée dans le Narbonnais.
- Enfin, deux autres, repérées également dans le Carcassonnais, sont entrées en remobilisation à Limoux.

Ainsi, la distribution territoriale pour la remobilisation est présentée dans le graphique ci-contre.



Le basculement du repérage vers la remobilisation marque un premier mouvement d'adhésion au parcours. La progression ne se mesure pas uniquement à l'aune d'indicateurs emploi, mais aussi à des micro-réussites : reprise de contact avec un service de santé, réouverture de droits, stabilisation d'un hébergement, ou simple maintien du lien. Basculer vers l'accompagnement O2R fait pleinement partie de ces micro-réussites.

Périmètre et volumétrie

Au 31 décembre 2025, sur les 73 personnes entrées en phase de repérage, **51 sont passées en remobilisation**. Ce résultat traduit, d'une part, la capacité du programme à transformer une prise de contact initiale en engagement. Et montre, d'autre part, que malgré des situations souvent très précaires et instables, une majorité des personnes a su s'inscrire dans une dynamique de remobilisation, ce qui est loin d'être évident au regard des réalités qu'elles traversent.

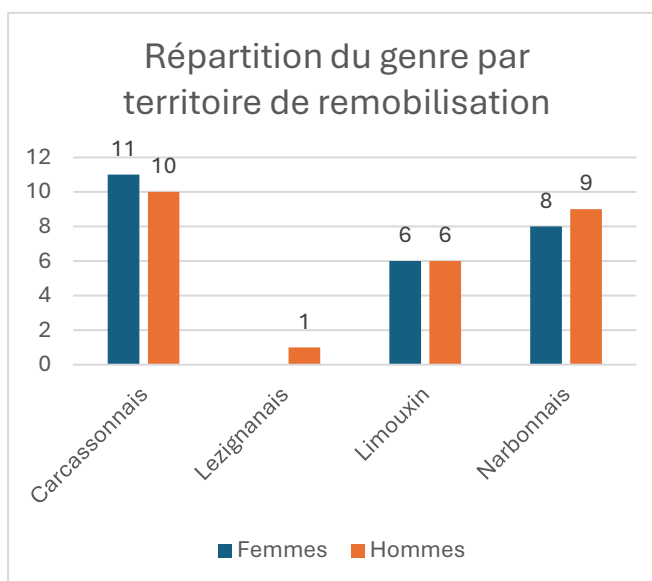
La répartition territoriale de remobilisation reproduit les différences observées en phase d'approche et de repérage. Le Carcassonnais concentre 21 personnes (41 %), le

Narbonnais 17 (33 %) et le Limouxin 12 (24 %). Le Lézignanais compte une seule personne en remobilisation sur son territoire.

La parité de genre est presque exacte : 25 femmes et 26 hommes. L'âge moyen est de 43,6 ans, avec une distribution marquée sur les 30-39 ans (21 personnes, soit 41 %) et les 50-59 ans (15 personnes, soit 29 %).

Les personnes âgées de 40 à 49 ans représentent 20 % des personnes accompagnées (10). 3 personnes ont moins de 30 ans.

Enfin, la présence significative de personnes de plus de 50 ans, 17 personnes au total, mérite d'être soulignée tant ce public se heurte, dans la sphère professionnelle, à des discriminations à l'embauche. Et cela appelle à des stratégies d'accompagnement en matière de valorisation de l'expérience et d'accès aux dispositifs dédiés.



Profil socio-économique

La population en remobilisation présente des caractéristiques socio-économiques cohérentes avec celles décrites pour les phases précédentes.

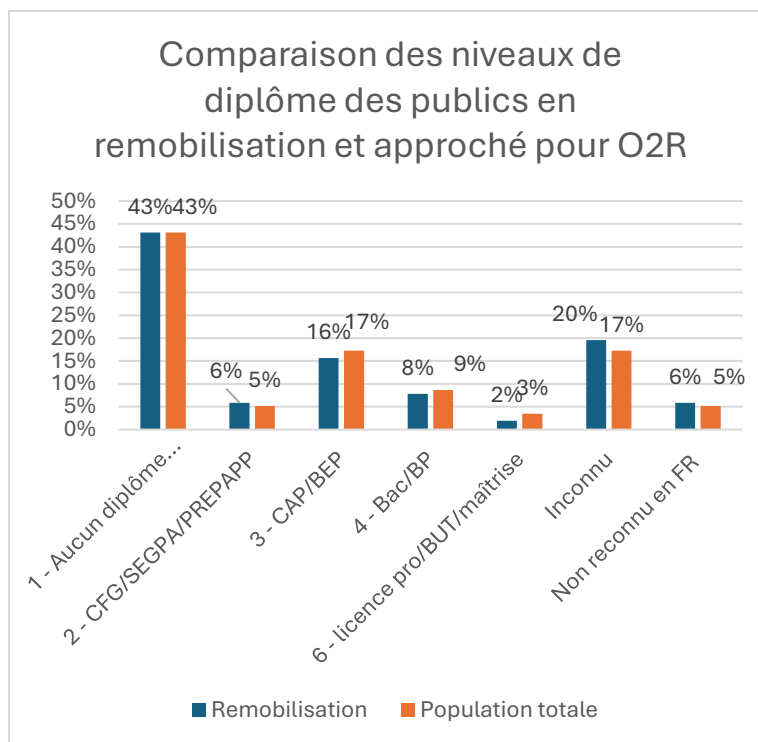
Sur le plan des ressources, 35 personnes perçoivent les minima sociaux (69 %), 6 l'AAH (12 %), 5 l'ASS ou l'ARE (10 %), et 5 sont sans ressources (10 %). La quasi-totalité du public se situe donc dans des configurations financières qui rendent, encore une fois, la transition vers l'emploi risquée ou difficile à enclencher sans accompagnement intégré.

Concernant la qualification, 22 personnes sont sans aucun diplôme, 8 ont un niveau CAP/BEP, 3 un niveau CFG/SEGPA, et 3 présentent des diplômes non reconnus en France. 4 personnes ont un niveau baccalauréat ou supérieur. Enfin, pour 10 personnes, le niveau de diplôme n'est pas connu à ce stade.

Cette faible qualification formelle, combinée à la longueur de certains éloignements du marché du travail ; plusieurs personnes affichent des durées d'inscription à France Travail supérieures à 400 jours, l'une d'elles atteignant 798 jours ; donne la mesure du travail de préparation nécessaire avant toute orientation professionnelle effective.

La situation familiale confirme la prédominance de l'isolement :

- 38 personnes sont seules sans enfants.
- 5 sont des parents isolés
- 8 vivent en couple, dont 4 avec enfant.



La proportion de personnes exposées à des violences intrafamiliales est particulièrement élevée en remobilisation. 53 % du public avec un accompagnement (27 personnes), soit une majorité. Cela nécessite une approche spécifique dans la conduite des entretiens, ainsi qu'un travail étroit avec les partenaires spécialisés (CIDFF, centres de psychotrauma, association de victimes, assistants sociaux, etc.).

C'est pour cette raison que depuis novembre 2025, le consortium sollicite le prestataire AVIF, avec :

- 4 personnes orientées : 4 entretiens réalisés en novembre
- 4 personnes orientées : 3 entretiens réalisés en décembre (1 personne ne s'est pas présentée)

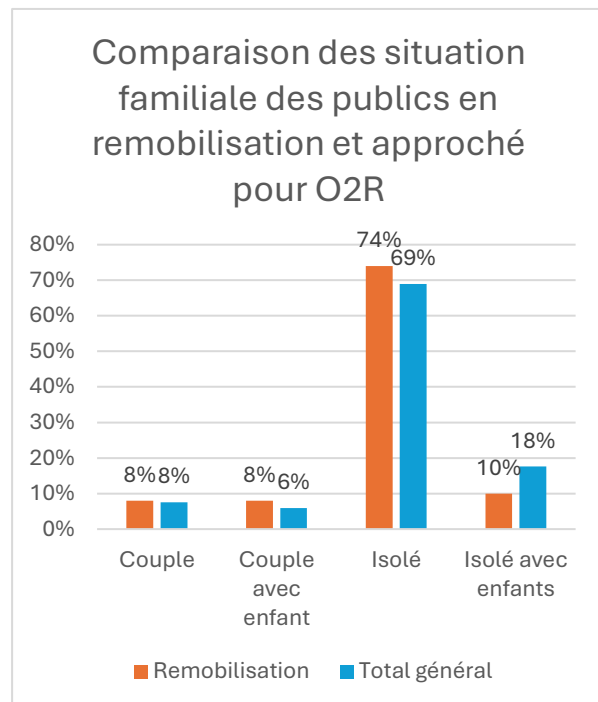
AVIF intervient suite au repérage d'une situation par l'équipe O2R justifiant de freins majeurs liés à des violences intrafamiliales. Le cabinet AVIF propose des temps individuels de prise en charge autour du psychotraumatisme.

Cette action a pour effet d'être complémentaire à la phase de remobilisation sur la partie « levée des freins périphériques » jusqu'à la ré-orientation vers un dispositif spécifique, à savoir le CIDFF, les centres de psychotrauma ou France Victime (dispositifs saturés avec plusieurs mois d'attente avant une prise en charge). Cette prestation « experte » autour de la violence et des conséquences qui en découlent, permet d'assurer une prise en charge adaptée, centrée sur les besoins et la transition, pour faciliter le travail d'insertion ou de réinsertion socio-professionnelle des référents O2R.

Enfin, parmi les 51 personnes, 19 sont des ressortissants étrangers. Ainsi, et si les ressortissants français constituent la majorité (32 personnes, soit 63 %), les personnes étrangères, issues de 13 pays différents, représentent 37 % du public. Cela implique une diversité de situations administratives qui conditionne directement les possibilités d'accès à l'emploi.

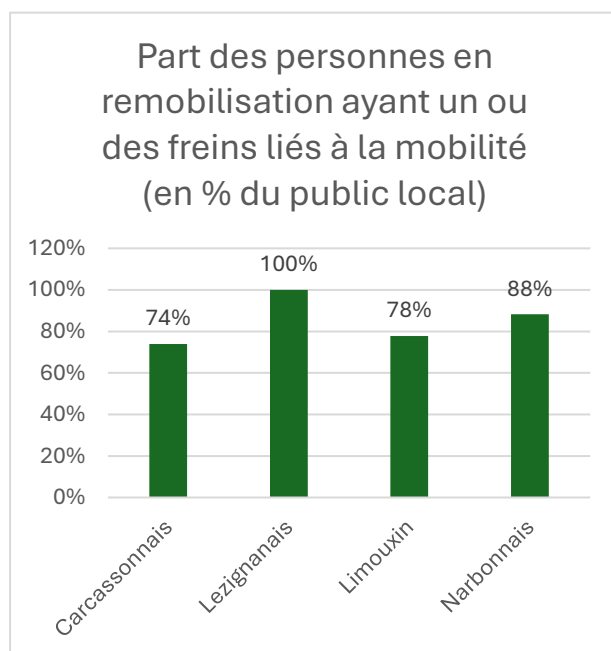
Cartographie des freins à l'insertion professionnelle

L'un des apports statistiques de la phase de remobilisation est la production d'un diagnostic des freins propres à chaque personne. L'analyse transversale de ces



diagnostics révèle une hiérarchie claire des obstacles à l'insertion professionnelle, avec, parfois, des variations significatives selon les territoires.

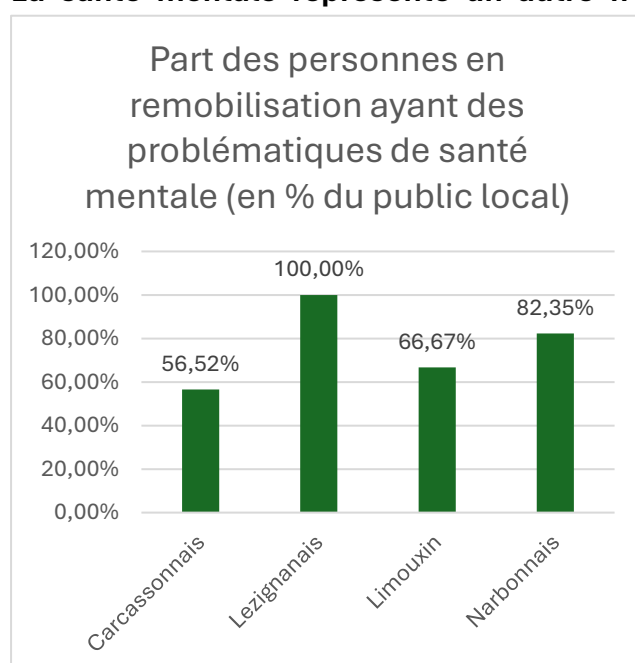
- **La mobilité constitue le premier frein identifié**, concernant 85 % du public (40



personnes ; pour 4 personnes la situation est toujours en cours d'évaluation). Dans des territoires ruraux ou semi-ruraux où les offres d'emploi sont dispersées et les transports en commun insuffisants, l'absence de véhicule ou de permis de conduire représente un obstacle concret et souvent rédhibitoire. Il ne s'agit pas d'un frein périphérique : dans de nombreux cas, l'inaccessibilité géographique des zones d'emploi conditionne l'ensemble du projet professionnel.

Un atelier collectif a été organisé à Narbonne, réunissant deux participants. En parallèle, la mobilité reste le premier frein travaillé en accompagnement individuel : obtention de la carte solidaire sur les lignes urbaines et interurbaines, accès au réseau liO, présentation et utilisation de la Micheline sur Limoux, prise en main de l'application BlaBlaDaily, et, selon les situations, mobilisation du dispositif Wimoov.

- **La santé mentale représente un autre frein majeur**, identifié chez 75 % des



personnes (35 personnes ; pour 4 personnes la situation est en cours d'évaluation). Ce résultat, particulièrement élevé, reflète les effets durables de trajectoires de précarité sur l'équilibre psychologique. Il rappelle que l'insertion professionnelle ne peut être envisagée de manière durable sans un accompagnement parallèle sur la dimension psychologique, et que le partenariat avec les acteurs de la santé mentale est une composante indispensable du

programme. Aussi, au cours des 9 mois d'existence d'O2R, des liens étroits ont été tissés avec les partenaires suivants : Centres psychotraumas, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), Equipe Mobile de Rue Santé Précarité (EMRSP), CSAPA / CARRUD, Mobilisation du dispositif «Mon psy gratuit», orientation CMP, Centres d'hospitalisations spécifiques : Sainte-Thérèse à Narbonne, Clinique Verdeau Paillès à Carcassonne, Clinique Badens, Unité Anne-Marie Javouhey à Limoux, psychologue du SIAO.

- **Les freins administratifs concernent 77 % du public** (36 personnes ; pour 4 personnes la situation est en cours d'évaluation), avec une acuité particulière sur le Narbonnais (88 %) et le Limouxin (67 %). Situation irrégulière, droits non ouverts, documents manquants, complexité des démarches autant d'obstacles administratifs qui bloquent toute perspective d'emploi, en rendant impossible l'accès à certains secteurs d'activité ou en absorbant une énergie considérable au détriment de la projection professionnelle. À ce titre, le consortium travaille en bonne intelligence avec les assistants sociaux, les CCAS, le PIMMS de Narbonne, la PASS en matière de droit à la santé, etc.
- **Les problématiques somatiques touchent 55 % des personnes** (26 personnes ; 4 situations non connues), signalant des problèmes de santé physique qui peuvent limiter les secteurs d'activité accessibles et les rythmes de travail envisageables. Cette donnée doit être mise en regard avec l'âge moyen du public de 43,6 ans auquel se superpose, les effets bien documentés de la précarité prolongée sur la santé physique. Documenté notamment à travers les travaux de Patrick Peretti-Watel pour l'INSEE. Ces problématiques, se distribuent de façon homogène sur les territoires.
- **Les freins liés aux savoirs de base en insertion professionnelle concernent 70 % du public** (32 personnes ; 5 situations inconnues), et les freins organisationnels 17 % (8 personnes ; 5 situations non connues). Ces derniers concernent en priorité les parents isolés, pour lesquels l'absence de solution de garde conditionne toute disponibilité au travail.
- Enfin, **les addictions sont identifiées comme frein chez 50 % des personnes** (23 ; 5 situations non connues), et les difficultés d'accès au numérique chez 63 % (29 situations ; pour 5 personnes la situation est en cours d'évaluation). Ce dernier chiffre, revêt une importance particulière dans un contexte où les démarches d'emploi se dématérialisent massivement.

Au-delà des situations individuelles, le dispositif O2R contribue progressivement à structurer et renforcer les pratiques partenariales sur l'ensemble du département. La clarification des périmètres d'action, la place centrale accordée à la coordination et la fluidification des échanges entre acteurs ont permis d'améliorer significativement la

lisibilité et la sécurisation des parcours, tant pour les professionnels que pour les personnes accompagnées.

Ainsi, au 31 décembre 2025, les liens développés par l'équipe O2R avec les acteurs économiques du département de l'Aude sont en cohérence avec le public accompagné (public en grande fragilité nécessitant d'abord une stabilisation sociale, sanitaire et administrative).

Ces liens se concentrent actuellement autour de 3 catégories d'acteurs principaux :

- **Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)**

Elles constituent les premiers partenaires mobilisables lorsque les personnes montrent un début de remobilisation professionnelle.

Depuis le lancement d'O2R, plus de quinze ACI ont été rencontrées sur les 25 présentes sur les territoires d'intervention. D'autres ont été contactées par mail et/ou téléphone, avec diffusion de notre dépliant. Un temps de présentation du dispositif est prévu au 1^{er} trimestre 2026 avec la PAM SIAE.

Des contacts ont été pris avec les EI, AI et ETTI. Grâce à ces dernières, certains bénéficiaires ont pu se (ré)essayer à l'activité professionnelle, de façon délimitée dans le temps, afin de jauger ses propres capacités.

Les premiers échanges engagés ont permis d'identifier les SIAE adaptées aux profils rencontrés, d'organiser des visites ou présentations lorsque la personne le peut et de préparer des entrées futures lorsque les freins prioritaires sont levés.

- **Les partenaires socio-économiques et réseaux territoriaux**

Durant sa première année, l'équipe O2R s'est inscrite dans une dynamique de veille et de connaissance du tissu socio-économique du département de l'Aude, en lien étroit avec les informations et actions diffusées par le réseau RPE (France Travail et Conseil Départemental) et les secteurs de métiers en tension.

Cette veille régulière permet d'actualiser la connaissance des structures d'insertion, des entreprises engagées et des dynamiques économiques locales, afin d'anticiper les opportunités potentielles pour les publics accompagnés.

Les actions menées relèvent principalement :

- de l'identification des acteurs économiques potentiellement mobilisables à moyen terme ;
- de la participation ponctuelle à des événements territoriaux ;
- du repérage de structures susceptibles d'être sollicitées ultérieurement.

- **Les acteurs de l'accompagnement vers l'emploi et la formation**

L'équipe O2R dispose d'une bonne maîtrise des dispositifs d'insertion, des structures de formation et des ressources mobilisables sur le territoire (France Travail, Conseil Départemental, Cap'Emploi). Cette connaissance opérationnelle permet d'orienter les personnes dès que leur situation le permet et de préparer les continuités de parcours vers les acteurs compétents.

Ateliers

En lien avec les freins énoncés ci-dessus, 43 ateliers ont été réalisés au cours de l'année 2025.

L'accompagnement proposé se structure autour de trois modalités complémentaires : des entretiens individuels, des ateliers thématiques individuels (31 réalisés) et des ateliers thématiques collectifs (12 regroupant 3 personnes en moyenne). Chaque référent s'engage à maintenir à minima un lien hebdomadaire avec les personnes intégrées au dispositif O2R. L'intensité et la fréquence des échanges s'adaptent aux besoins, aux capacités et à la temporalité de chaque personne.

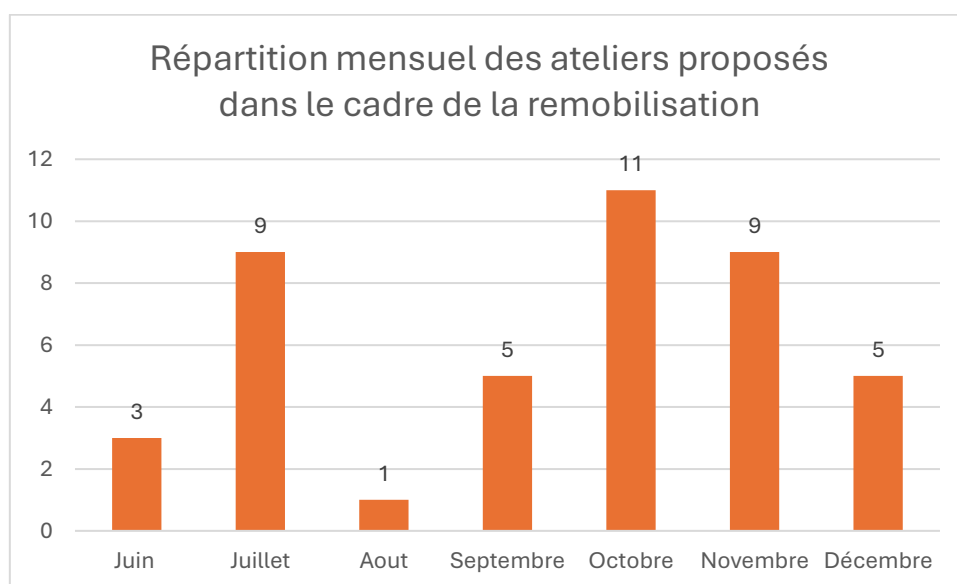
Une part importante des ateliers thématiques est actuellement réalisée en individuel. Ce choix s'explique par la complexité du travail en collectif au regard de la diversité et de la singularité des parcours, des situations personnelles, ainsi que du fait que certaines personnes sont issues d'un même lieu d'hébergement, ce qui peut rendre la dynamique collective plus délicate à mettre en œuvre. Les ateliers thématiques individuels permettent ainsi un accompagnement plus ajusté et sécurisant.

Parallèlement, un travail est en cours afin de déployer et structurer davantage des ateliers thématiques collectifs, notamment en lien avec des partenaires du territoire, dans une logique de complémentarité et de mutualisation. Des réflexions et coopérations sont actuellement engagées avec des structures telles que le CIAS de Carcassonne ou le PIMMS de Narbonne, afin de proposer des actions collectives conjointes.

Le détail des ateliers est disponible dans les tableaux ci-dessous :

Répartition des ateliers individuels				
Atelier individuel	Carcassonnais	Limouxin	Narbonnais	Total général
Atelier numérique/informatique	3		2	5
Atelier administratif / Démarches / Droits	8		1	9
Atelier budget	1			1
Atelier emploi / insertion pro	7		1	8
Atelier SAVOIR : être, vivre et de base	2			2
Atelier santé	1		1	2
Atelier PIG		4		4
Total général	22	4	5	31

Répartition des ateliers collectifs				
Atelier collectif	Carcassonnais	Limouxin	Narbonnais	Total général
Atelier numérique/informatique	1			1
Atelier santé		2		2
Atelier budget		1		1
Atelier emploi / insertion pro	2	1		3
Atelier mobilité			1	1
Atelier SAVOIR : être, vivre et de base	1	1		2
Atelier PIG		2		2
Total général	4	7	1	12



Profils territoriaux différenciés

L'analyse par territoire révèle des configurations spécifiques qui méritent d'être documentées. Les réalités diffèrent en effet d'un secteur à l'autre notamment en lien avec les structures d'accueil présentes sur les territoires (CADA, HUDC, HUDA, etc.) et des partenariats mobilisables. Cela implique, en quelque sorte, une adaptation locale des stratégies d'accompagnement en fonction du territoire.

Carcassonnais (21 personnes)

Le Carcassonnais, comme les autres territoires, accueille une remobilisation quasi paritaire (11 femmes pour 10 hommes).

Il affiche le taux de violences intrafamiliales le plus élevé en valeur absolue (10 personnes, soit 48 % du public local) — la quasi-totalité des femmes (10 sur 11) accompagnées sur le territoire.

D'autre part, la diversité des nationalités y est également marquée. 6 nationalités différentes (7 personnes ; 33 % de l'effectif local) représentées. 2 personnes sont d'ailleurs titulaires de diplômes non reconnus en France.

Les freins prédominants sont la mobilité, au même niveau que les savoirs de base et insertion professionnelle (74 %), la santé mentale (57 %), les problématiques somatiques (52 %). Les problématiques d'addictions y sont fortes et concernent 61 % du public (contre 50% dans la population en remobilisation). Ce qui complexifie les parcours et peut nécessiter des orientations vers des dispositifs spécialisés avant toute entrée dans une démarche d'emploi.

Narbonnais (17 personnes)

Le Narbonnais observe une parité quasi parfaite (8 femmes et 9 hommes) et compte parmi les niveaux les plus élevés de freins liés à la mobilité (88 %) et à la santé mentale (82 %). Ces deux indicateurs supposent un accompagnement particulièrement patient et une intervention forte sur les leviers de la mobilité. Le Narbonnais présente également un taux de freins administratifs particulièrement élevé (88 %). En lien, sans doute, avec le grand nombre de ressortissants étrangers accompagnés sur ce territoire. 6 nationalités différentes (hors France) concernant 7 personnes (41 %).

Sur le plan des résultats, le Narbonnais concentre les sorties vers l'emploi les plus diversifiées (CDD, création d'entreprise). Le territoire concentre un peu plus de la moitié des sorties vers l'emploi (5 sur 9). Il compte 3 abandons du fait de la personne. Le territoire enregistre enfin une sortie du dispositif pour incarcération, soulignant une fois de plus la spécificité des publics accompagnés.

Limouxin (12 personnes)

Le Limouxin accompagne en remobilisation 6 femmes et 6 hommes et présente les profils les plus complexes sur le plan sanitaire et organisationnel. Avec 3 personnes percevant l'AAH sur 12 (25 % du public local contre 12 % en moyenne pour les personnes en remobilisation), le territoire concentre une proportion significativement plus élevée de personnes avec des problématiques de handicap ou de santé sévère ; tant en valeurs relatives qu'absolues.

Le Limouxin enregistre également le taux d'abandon le plus élevé en proportion. 3 abandons sur 12 personnes, soit 25 %. Notons qu'il s'agit de parcours rapide opérés (par le SIAO) dans les premiers mois du projet. Le territoire enregistre aussi le seul décès survenu au cours du programme sur la période. Le territoire affiche enfin deux sorties vers l'emploi.

Pour finir, signalons, qu'une personne est en remobilisation sur le Léznagnanais.

D'une manière générale, ces résultats par territoire, doivent être interprétés avec prudence au regard du faible volume de personnes concernées. Il s'agit d'indices permettant de rendre compte des réalités rencontrées sur le terrain après 9 mois d'existence du programme.

Analyse des sorties : premiers résultats et enseignements

État des lieux à la clôture de la période d'observation

Au 31 décembre 2025, sur les 51 personnes entrées en remobilisation, **24 ont fait l'objet d'une sortie** formalisée du programme, tandis que **27 sont encore en cours d'accompagnement**. Cette répartition témoigne de la montée en charge progressive du dispositif. Les entrées en remobilisation étant échelonnées sur l'ensemble de la période, une part importante des parcours n'a, logiquement, pas atteint son terme à la date de clôture. Pour mémoire, la durée de remobilisation est de 9 mois maximum, soit la durée d'existence du programme en 2025... Les résultats présentés dans ce chapitre sont donc partiels et doivent être lus comme un premier bilan intermédiaire, appelé à être enrichi lors du prochain exercice.

Analyse des sorties

24 personnes avec une entrée en phase de remobilisation sont sorties du dispositif en 2025. Les chiffres ci-après concernent donc ces 24 personnes uniquement.

Ainsi, la phase dite de remobilisation dure 12 semaines en moyenne. Comme pour la phase de repérage, on note de légères variations suivant les territoires observés. Ainsi :

- Pour les personnes repérées sur le Carcassonnais, la remobilisation dure 13 semaines en moyenne.
- 11 semaines en moyenne pour ceux captés dans le Narbonnais.
- 12 semaines concernant les repérages effectués dans le Limouxin.

Pour certaines personnes accompagnées, cette temporalité de 12 semaines permet d'inscrire l'accompagnement dans un temps suffisamment étendu pour produire des effets concrets. Les bénéficiaires sont suivis à raison d'un rendez-vous hebdomadaire (minimum), chaque rencontre pouvant s'inscrire dans un temps long, parfois sur plusieurs heures. Ces temps d'accompagnement comprennent à la fois des entretiens individualisés, des ateliers thématiques et un appui direct aux démarches (administratives, professionnelles ou sociales).

En l'espace de ces 12 semaines, le dispositif favorise une remise en mouvement progressive, marquée par la réactivation de la motivation, la clarification du projet professionnel et l'avancée effective des démarches nécessaires à l'insertion. Ce rythme soutenu permet d'installer une dynamique de travail continue et de préparer, le cas échéant, une orientation vers des dispositifs ou parcours d'accompagnement de droit commun plus durables.

Les 24 sorties se répartissent en plusieurs catégories :

Les sorties vers l'emploi

Les sorties par accès à l'emploi constituent le résultat le plus directement lisible du programme.

Parmi les 9 accès à l'emploi, 5 ont été réalisés via l'Insertion par l'Activité Économique (essentiellement, des chantiers d'insertion en CDD), 2 en CDI, 1 création d'entreprise et 1 sortie à l'emploi classique pour laquelle l'employeur et la nature du contrat n'ont pas pu être clairement identifiés.

Plus précisément et pour les situations manquant de détails :

- Dans un cas (CDI dans le secteur de l'hôtellerie), la structure d'hébergement et d'accompagnement social a informé l'équipe de la reprise d'emploi de la personne, précisant qu'elle n'avait dès lors plus besoin de l'accompagnement, sans mentionner le nom de l'employeur.
- Dans un autre cas, la personne a indiqué avoir repris un emploi et ne plus avoir besoin du dispositif, sans souhaiter apporter d'informations complémentaires.

Ces situations, concentrées sur la phase de démarrage du programme, ont conduit à faire évoluer les pratiques de suivi. Depuis, les procédures de collecte et de traçabilité des sorties ont été renforcées, permettant une meilleure fiabilisation des données.

Quoi qu'il en soit, ces premiers résultats appellent deux remarques.

Premièrement, la part importante des sorties vers l'IAE confirme la pertinence de ce levier pour des publics éloignés du marché du travail.

Deuxièmement, la présence de deux CDI et d'une création d'entreprise témoigne de parcours d'insertion plus aboutis, ce qui reste encourageant au regard des situations accompagnées.

D'autre part, la répartition géographique des sorties vers l'emploi nous apprend que le Narbonnais concentre la majorité des accès à l'emploi « classique », tandis que le Carcassonnais oriente davantage vers l'IAE. Le Limouxin enregistre deux accès à l'emploi : un en IAE et l'autre en CDI, résultat non négligeable au regard du volume de personnes accompagnées et de la complexité des profils sur ce territoire.

Il convient enfin de rappeler que ces chiffres restent une étape parmi d'autres dans des parcours cabossés.

À titre d'exemple, citons cette personne accompagnée qui a pu accéder à un emploi en CDI après la sécurisation de sa situation familiale et une stabilisation minimale de son hébergement. Elle était initialement en hébergement d'urgence, à la suite de difficultés rencontrées à son domicile dans un contexte familial complexe. Pour elle, le principal frein à la reprise professionnelle ne relevait ni de ses compétences ni de son parcours de vie, mais de l'instabilité de son cadre de vie. L'accompagnement a permis d'identifier ses

priorités sociales, de stabiliser sa situation d'hébergement et d'engager les démarches nécessaires à la sécurisation de sa situation familiale. Une fois ces éléments essentiels consolidés, la personne a pu rapidement s'inscrire dans une dynamique d'insertion professionnelle et intégrer un emploi en CDI.

En somme, cette situation illustre le fait que la levée des freins constitue souvent un préalable indispensable à l'accès à l'emploi, indépendamment du niveau de qualification ou d'expérience.

Les sorties RPE

Les sorties par raccrochage au RPE (2 personnes) représentent un résultat qui mérite d'être explicitement valorisé. En effet, ces personnes ont atteint, au terme de l'accompagnement O2R, un niveau de stabilisation suffisant pour s'engager de manière autonome et dynamique dans un suivi emploi de droit commun.

À titre d'exemple, une des deux personnes sorties avec un raccrochage RPE a pu intégrer le dispositif « accompagnement global » tout en étant conjointement suivie par une référente RSA socio-professionnelle et un conseiller France Travail.

Ce type de sortie illustre précisément la fonction de préparation à l'insertion assurée par le programme en rendant ses bénéficiaires capables d'accéder pleinement à un accompagnement professionnel classique.

Déménagements

Les changements de territoire concernent 3 sorties, correspondant à des personnes dont le parcours s'est poursuivi dans une autre zone géographique, notamment dans le cadre de bascules vers d'autres antennes O2R portées par le Groupe SOS. Ces sorties ne doivent pas être interprétées comme des ruptures de parcours. En effet, les droits acquis dans le cadre d'O2R pourront être mobilisés dans le nouveau territoire d'accompagnement.

Les abandons

Les abandons constituent la catégorie de sortie la plus préoccupante, avec 9 situations dont 8 abandons du fait de la personne et 1 abandon du fait de la structure. Les motifs sont variés : absence de nouvelles (4), incarcération (2), priorité donnée à la stabilisation résidentielle avant toute démarche d'emploi (1), et problématiques de santé ayant conduit à renoncer temporairement à l'accompagnement (1). Malheureusement, bien souvent, ces abandons concernent les profils parmi les plus vulnérables du programme.

Quoi qu'il en soit, les abandons ou interruptions ne traduisent pas nécessairement un échec, mais reflètent souvent des priorités concurrentes ou des contraintes personnelles. Et les parcours observés confirment que l'insertion professionnelle ne constitue pas une trajectoire linéaire, mais un processus fait d'avancées, de pauses et de réajustements, en fonction des priorités et des contraintes rencontrées par les personnes.

On comptabilise enfin, deux incarcérations et un décès rappelant à quel point le programme accompagne des publics aux situations sanitaire et sociales précaires.

Les motifs détaillés de sortie par territoire montrent également la diversité des situations :

Motifs des sorties	Carcassonnais	Limouxin	Narbonnais	Total général
Abandon du fait de la personne	2	3	3	8
Incarcération		1	1	2
Monsieur veut stabiliser le logement avant l'emploi	1			1
Plus de nouvelles	1	2	1	4
Priorisation de la santé			1	1
Abandon du fait de la structure			1	1
Accès à l'emploi	2	2	5	9
CDI		1	1	2
IAE	2	1	2	5
N.C			1	1
Création d'activité			1	1
Décès		1		1
Déménagement	3			3
Bascule sur O2R Gpe SOS	3			3
Fin de parcours avec rattachage au RPE	1		1	2
Mme est accompagnée de façon dynamique par le RPE.	1			1
Suivi RSA intensif			1	1
Total général	8	6	10	24

Situations en cours

Les 27 personnes encore en cours d'accompagnement constituent, à elles seules, l'enjeu principal de la prochaine période. Plusieurs d'entre elles ont déjà engagé des démarches concrètes vers l'emploi (travail sur le CV, participation à des ateliers, entrée dans le PIG...) et leurs sorties, attendues pour 2026, enrichiront significativement le bilan du programme.

L'analyse de leurs profils révèle une concentration sur le Carcassonnais (13 personnes en cours sur 27, soit 48 % du public en remobilisation encore actif), ce qui reflète les

entrées plus récentes sur ce territoire et laisse envisager un volume important de sorties dans les prochains mois. D'autre part, 7 personnes sont encore en remobilisation dans le Narbonnais, 1 dans le Lézignanais et 6 dans le Limouxin.

De la même façon, 26 personnes sont en cours de repérage au 31 décembre 2025 dont 22 ayant déjà eu un entretien avec la référente.

Les solutions identifiées sur les freins périphériques

Au-delà de la question strictement professionnelle, les données de sortie permettent d'évaluer les progrès réalisés sur les freins périphériques à l'emploi ; ce qui conditionne la durabilité des insertions obtenues.

Parmi les personnes sorties en accès à l'emploi, la majorité déclare une solution en cours ou trouvée sur la question du logement, ce qui confirme la corrélation attendue entre stabilisation résidentielle et accès à l'emploi. Les solutions en matière de santé et d'accès aux droits sont plus contrastées et des situations « en cours » persistent dans la plupart des cas ; ce qui signale que l'entrée dans l'emploi ne résout pas mécaniquement l'ensemble des problématiques et que le maintien dans l'emploi nécessitera probablement un suivi de consolidation.

Conclusion et projections

Après 9 mois d'existence, les premiers résultats sont encourageants avec **taux d'accès à l'emploi en sortie de parcours de 38 %**. Allant jusqu'à 46 % en considérant les sorties avec raccrochage au RPE.

Il faudra néanmoins rester vigilant au cours de l'année 2026 et travailler sur les partenariats, les repérages, « l'aller-vers ». Il faudra également veiller à consolider les méthodes de recueil et de traitement des données afin de valider et pérenniser les efforts et démarches engagés lors de cette première année.

Aussi, et fort de l'expérience de ces 9 premiers mois, nous pouvons établir les projections suivantes pour 2026. Sur la base des huit mois d'existence du programme O2R (du 1^{er} avril au 1^{er} décembre²), on sait que 18 personnes sont, en moyenne, approchées tous les mois et que, parmi elles, 8 entrent en repérage. 6, enfin, passent en phase de remobilisation. On peut donc estimer que 96 personnes seront repérées pour intégrer O2R et que parmi elles, 72 environ auront un accompagnement.

Avec l'intégration du public jeunes sur les territoires de Limoux et Narbonne, on peut estimer que l'objectif de 100 personnes sera atteint.

² Le mois de mars est, ici, exclu des calculs car considéré comme mois de « mise en route ». A ce titre, sa dynamique est différente des mois suivants.

Il convient, bien évidemment, de prendre ces projections avec précautions étant donné qu'elles ne se basent que sur les huit premiers mois d'existence du programme.